N° 03 — Octobre 2025

Construire la paix

M2E MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS À CLUNY

# LE COURRIER DU MOIS

UNION EUROPÉENNE

« Unis dans la diversité » (devise de l'Union européenne)

## ÉDITO CONSTRUIRE LA PAIX, NOTRE ORIENTATION DE TRAVAIL POUR LES PROCHAINS SEMESTRES

Le contexte actuel de tensions nous invite, au-delà de ce que nous avons à défendre, à réfléchir positivement sur la paix et les moyens de sa construction.
https://www.maisoneurope-cluny.eu/article-lettre/interroger-le-mot-defense/

En préparation des manifestations européennes de mai 2025, nous avons reçu en avril 2025 Bertrand Badie autour de son ouvrage « L'art de la paix ». S'il est possible de « construire » des stratégies de guerre, il est moins aisé, mais combien plus efficace et robuste à long terme de « construire » la paix avec nos concitoyens européens dans toute leur diversité. Ceci demande un engagement et un travail de fond : pas de paix sans participation collective aux efforts pour rechercher la justice et combattre le mensonge qui aujourd'hui ronge nos sociétés et attise les peurs et la méfiance.

Construire sur des fondations solides :
L'Europe en dispose au travers de ses textes fondateurs et notamment : « la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne » que nous lirons ensemble dans des ateliers à venir.

Nos fondations reposent sur des modes de fonctionnement démocratique : état de droit, contre-pouvoir à tout pouvoir. Ainsi la présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne, assurée aujourd'hui par le Danemark et en 2026 par Chypre, est une barrière à la captation du pouvoir. Mais soyons clairs, comme tout corps vivant, les structures doivent évoluer et mieux adapter leur fonctionnement aux nouveaux enjeux et nouvelles adhésions. Construire, c'est aussi cela.

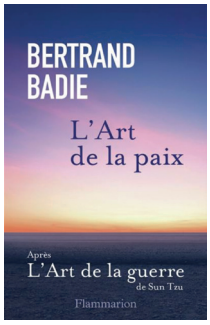
Enfin pas d'institutions sans les hommes qui les composent et pour notre association Maison de l'Europe à Cluny, la longue marche accomplie avec notre ami Robert De Backer depuis 1998 est un parcours inspirant pour nous tous aujourd'hui.

Tels sont les principaux articles que vous trouverez ci-après.
Bonne lecture et merci d'avance pour vos retours. ■ **Philippe Mayaud**

## IL N'EST QUE TEMPS DE CONSTRUIRE LA PAIX !

Comme nous l'a rappelé Bertrand Badie, lors d'une rencontre le 21 mars 2025 à l'ENSAM , « dans nos sociétés humaines, la paix a toujours été conçue comme l'absence de guerre ». La Paix n'est que le résultat d'une construction à laquelle chacun d'entre nous peut prendre part dans le cadre et le respect des textes constitutifs de notre vivre ensemble, tels qu'énoncés notamment dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. La Paix, au sens moderne du terme c'est l'art de la coexistence qui repose sur une empathie et une sécurité et répond aux urgences planétaires : climatiques, sanitaires, éducatives et alimentaires. L'art de la paix, dans une Europe élargie, s'apprend par l'échange avec de possibles dissensus. La justice et le pardon sont plus que tout supérieurs à l'art de la guerre et de la force qui au cours de ces 80 dernières années n'a jamais remporté de victoire.

Nous devons réfléchir à une autre vision de l'élargissement : élargir les frontières de la liberté dans l'interdépendance ; élargir le droit à l'égalité de traitement ; élargir la dynamique de la fraternité en développant les espaces de gratuité ; élargir le droit au respect de toute personne humaine, du vivant et de la nature, élargir les contre-pouvoirs face aux tendances illibérales ; élargir, protéger et défendre l'État de Droit et l'indépendance de la Justice. C'est cela que nous devons offrir au monde. ■ **Nane Tissot**




Un cadeau qui ne se démode pas.

## LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE S'IMPOSE AUX 27 PAYS DEPUIS 16 ANS. LE SAVIONS-NOUS ?

Le 1er décembre 2009 lors du Traité de Lisbonne, la Charte des droits fondamentaux de l'UE était rendue contraignante pour les États membres, à l'égale des traités. Toute personne concernée ou destinataire peut s'en prévaloir. Elle avait été proclamée lors du Conseil européen de Nice, le 7 décembre 2000. Elle comporte 54 articles répartis entre six valeurs individuelles et universelles constituant le socle de la construction européenne : dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté et justice. Outre la protection des droits civils et politiques, elle porte sur les droits sociaux des travailleurs, la protection des données, la bioéthique et le droit à une bonne administration.
La méconnaissance assez générale de la Charte nous incite, dans cadre de notre projet – « ensemble construire la paix » à en faire plus amplement connaissance dans le cadre d'ateliers de lecture qui seraient suivis d'échanges et pourquoi pas, d'une création d'une œuvre collective. Nous y reviendrons très prochainement. ■ **Nane Tissot**



# LA PRÉSIDENCE DANOISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE : POUR UNE EUROPE SÛRE, VERTE ET COMPÉTITIVE

Alors que la guerre en Ukraine et la détérioration des relations entre les alliés européens et les États-Unis mettent à l'épreuve la cohésion politique et la stabilité économique de l'UE, il appartient à ce petit État, longtemps rétif à toute perspective d'intégration européenne, de parvenir à dégager des consensus et les priorités politiques de l'UE. Si la couronne danoise est toujours la monnaie officielle du pays, la position danoise a considérablement évolué depuis la dernière présidence danoise de 2012. En juin 2022, les électeurs danois ont décidé d'abolir la clause de non-participation (drop-out) en matière de coopération dans le domaine de la défense en vigueur depuis 1993. Affirmant que *«Le vieux monde n'est plus. Nous vivons des temps nouveaux»*, la Première ministre danoise, Mette Frederiksen affiche deux priorités conjuguées pour l'Union : *«une Europe sûre et une Europe verte et compétitive»*.

**Une Europe sûre**

Les 28 et 29 août derniers, les ministres de la Défense de l'Union européenne, puis les ministres des Affaires étrangères, les 1er et 2 septembre, ont passé en revue à Copenhague les voies et moyens permettant de soutenir les objectifs fixés par la présidence danoise : soutenir l'Ukraine ; contenir l'influence de la Russie aux confins des Balkans ; accélérer la coopération européenne en matière de défense ; renforcer la cybersécurité pour les secteurs critiques.

**Une Europe verte et compétitive**

Réunis à Copenhague le 9 septembre 2025, les ministres européens de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ont convenu de travailler à la simplification, l'innovation et les moyens de rendre la transition plus attractive pour les agriculteurs et les producteurs et de renforcer le potentiel considérable des bio-solutions, qui peuvent contribuer à réduire l'impact climatique et environnemental du secteur sans diminuer la production. Car selon Mette Frederiksen, la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement de l'UE rejoignent l'objectif de sécurité : *«garantir l'indépendance de l'Europe vis-à-vis de l'énergie russe»*.
Une orientation d'autant plus ressentie que le Danemark semble cristalliser les hostilités internationales vis-à-vis de l'Europe : à l'ouest, le président des États-Unis ne cache pas ses vues sur la région autonome du Groënland, partie intégrante du royaume. À l'est des drones, probablement russes, survolent régulièrement le ciel danois. Cette actualité inquiétante constitue une motivation supplémentaire pour le Danemark d'agir dans le court délai de sa présidence en faveur de la cohésion de l'Union européenne. ■ **Marie-Aude Poisson**

Le Conseil de l'Union européenne est une institution-clé de l'Union. Composé des ministres des gouvernements des États membres, le Conseil étudie les propositions législatives de la Commission européenne puis négocie avec le Parlement européen pour aboutir à une décision. Chaque État membre assure, à tour de rôle et pour une période de six mois, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Celui-ci dirige alors les travaux du Conseil et représente les 27 États membres lors des négociations avec les autres institutions de l'UE. La continuité des orientations est assurée par la désignation d'un trio d'États. Au 1er janvier 2025, la Pologne, le Danemark et Chypre ont pris le relai de l'Espagne, la Belgique et la Hongrie. Mise en place depuis 2007, cette modalité de la présidence a été officialisée par le traité de Lisbonne en décembre 2009.
Depuis 1er juillet 2025, le Danemark assume la huitième présidence de l'Union européenne qui s'achèvera le 31 décembre prochain, laissant ensuite la place à la présidence chypriote[1].

1 - À lire : Programme de la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne : « Une Europe forte dans un monde en changement » 1er juillet-31 décembre 2025 – 51p.

hommage



**Robert De Backer**, un humaniste, artisan de l'Europe et acteur majeur de notre association Maison de l'Europe à Cluny ! Lors des obsèques de notre ami Robert De Backer, en mars 2025, nous lui avons dit au revoir et salué son engagement au sein de l'association Cluny-Chemins-d'Europe, devenue sous son impulsion la Maison de l'Europe et des Européens à Cluny. Au revoir parce que la mémoire de l'absent qui nous a accompagnés sur « les chemins de l'Europe » est vive.

À Cluny-Chemins-d'Europe et à la Maison de l'Europe, nous avons travaillé avec Robert pour organiser des manifestations pour faire grandir notre sens de l'appartenance à l'Europe : café européen, atelier philo ou littéraire, rencontre / débat. C'est au cours de ces années qu'avec lui nous avons décidé de nous ouvrir à plus grand que nous en adhérant à la Fédération française des Maisons de l'Europe où il prit les premiers contacts avec la présidente de l'époque Madame Catherine Lalumière, ancienne ministre et vice-présidente du Parlement européen.

Pendant les années Covid nos activités se sont retrouvées quasiment à l'arrêt et nous décidâmes avec son appui de lancer une lettre périodique d'information sur l'Europe à Cluny où il prit une part prépondérante. Il a assuré, avec engagement, son rôle de rédacteur en chef et de grand contributeur- jusqu'à notre dernière Lettre 15 parue en décembre 2024, consacrée au mot défense : « qu'avons-nous à défendre et par quels moyens ? »

Nous avons perdu un ami très proche et nous resterons attachés à sa mémoire et à son attitude face à la vie, à ses colères contre le mensonge et à son désir de paix. Merci à Robert pour de si nombreux moments partagés pour tenter de construire un monde solidaire. ■
**Philippe Mayaud**

Avec le soutien de

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
FONDATION HIPPOCRÈNE
VILLE DE CLUNY
FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Si vous aimez ce Courrier, merci de nous faire part de vos remarques. Nous vous remercions de vos contributions à sa réalisation et de vos soutiens financiers. Merci de soutenir nos lettres et nos activités, faites un don par virement : IBAN FR76 1780 6007 0004 1407 9421 580**

Maison de l'Europe et des Européens à Cluny

20 rue Saint-Mayeul 71250 Cluny
Contact : contact@maisoneurope-cluny.eu
www.maisoneurope-cluny.eu

La Maison de l'Europe et des Européens à Cluny
est membre de la Fédération Française des Maisons de l'Europe
www.federation-maisonseurope.org

Ne pas jeter sur la voie publique